

2JG

**Société par Actions Simplifiée au capital de 49.000 €
35 avenue des Platanes 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS
909 448 425 RCS TOURS**

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2024

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2024**

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4.277 € à l'apurement des pertes antérieures.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique précise qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la société.

Le Président
Julien GUERCHE





SAS 2JG

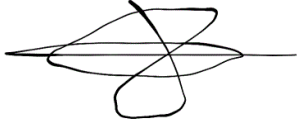
35 avenue des Platanes

37170 CHAMBRAY LES TOURS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Certifiés conformes par le Président
Julien GUERCHE

DocuSigned by:

2444C72AAF8147F...
signé le 24/02/2026

Désignation de l'entreprise SAS 2JG		35 avenue des Platanes		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		37170 CHAMBRAY LES TOURS		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		9 0 9 4 4 8 4 2 5 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice précédent *	
				Exercice N clos le	
				31032024	
				Exercice N-1 clos le	
				31032023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012		
		014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030		
	Immobilisations financières* (1)	040	042	150 071	18 000
	Total I (5)	044	048	150 071	18 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070	1 200	1 200
		072	074	4 708	4 708
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		1 185
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	5 908	5 908
	Total général (I + II)	110	112	155 978	18 000
PASSIF		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	49 000	49 000
	Ecart de réévaluation	124	124		
	Réserve légale	126	126		
	Réserves réglementées*	130	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	132		
	Report à nouveau	134	134	(11 408)	
	Résultat de l'exercice	136	136	4 277	(11 408)
	Subventions d'investissement	137	137		
	Provisions réglementées	140	140		
	Total I	142	142	41 869	37 592
Provisions pour risques et charges	154	154			
Total II	154	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156	69 700	85 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	6 388	840
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	172		
	Comptes courants d'associés	173	173	20 022	124
	Autres dettes	175	175		
Produits constatés d'avance	174	174			
Total III	176	176	96 109	86 164	
Total général (I + II + III)		180	180	137 978	123 756
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	67 282
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	60 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184



Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SAS 2JG		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31032024		Exercice N-1 clos le 31032023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		217		218	1 200	
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	1 200		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	7 910	10 546
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		80
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	7 910		10 626
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(6 710)		(10 626)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	30 000	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	19 013	782
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	4 277		(11 408)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	4 277	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	18 000	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981				
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Bassins d'emploi a redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127				
dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647					
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	6 223	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * 1.1.408 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	6 223	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)							Désignation de l'entreprise : SAS 2JG			Néant <input type="checkbox"/> *							
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *						
	ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406									
		Autres	410		412		414		416								
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426								
	Constructions		430		432		434		436								
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446								
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456								
	Matériel de transport		460		462		464		466								
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476								
Immobilisations financières		480		121 071		482		60 000		484		31 000		486		150 071	
TOTAL		490		121 071		492		60 000		494		31 000		496		150 071	
II			AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial			495		497		498		499								
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506								
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516								
	Constructions		520		522		524		526								
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536								
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546								
	Matériel de transport		550		552		554		556								
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566								
TOTAL			570		572		574		576								
III			PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5							
		6		7		8		9		10							
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values												
					Court terme *	Long terme											
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %									
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧										
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589									
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595									
TOTAL					596	585	597	599									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SAS 2JG** Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	18 000	634		636	18 000
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	18 000	684		686	18 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		11 408
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés		983		
Déficits reportables		984		11 408
Déficits de l'exercice		860		6 223
Total des déficits restant à reporter		870		17 631

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé		388		
Montant de la TVA collectée		374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2JG		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01042023		et clos le : 31032024	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	1 200	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	1 200	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	6 446	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	6 446	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(5 246)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la valeur calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE **31|03|2024**

N° SIRET **90944842500019**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS 2JG**

ADRESSE (voie) **35 avenue des Platanes**

CODE POSTAL **37170** VILLE **CHAMBRAY LES TOURS**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	490

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **GUERCHE** Prénom(s) **Julien**
 Nom marital % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **490**
 Naissance : Date **14021987** N° département **37** Commune **TOURS** Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **35** Voie **avenue des Platanes**
 Code postal **37170** Commune **CHAMBRAY LES TOURS** Pays **FRANCE**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|0|3|2|0|2|4

N° SIRET 9|0|9|4|4|8|4|2|5|0|0|0|1|9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2JG

ADRESSE (voie) 35 avenue des Platanes

CODE POSTAL 37170 VILLE CHAMBRAY LES TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SAS Dénomination ELMO N° SIREN (si société établie en France) 791387350 % de détention 100,00 Adresse : N° 15 Voie RUE DU GRAND MARCHÉ Code postal 37000 Commune TOURS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination CJNJ N° SIREN (si société établie en France) 913778031 % de détention 50,00 Adresse : N° 35 Voie RUE BRICONNET Code postal 37000 Commune TOURS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination NEW METAL COLOR N° SIREN (si société établie en France) 953705464 % de détention 75,00 Adresse : N° 97 Voie RUE DE LA VICAIRERIE Code postal 37700 Commune SAINT PIERRE DES CORPS Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination INDUSTRIE DISTRIBUTION N° SIREN (si société établie en France) 984334276 % de détention 50,00 Adresse : N° 97 Voie RUE DE LA VICAIRERIE Code postal 37700 Commune SAINT PIERRE DES CORPS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT